

Aménagement du parvis devant la mairie Azelot



6 grande rue - Azelot (424 habitants)

Maîtrise d'ouvrage

Commune de AZELOT

Maîtrise d'œuvre

Bagard et Luron, architectes - Consilium, Bureau d'étude VRD

Programme

Conception et réalisation du ravalement des façades sud-ouest (rue) et sud-est (pignon) de l'ensemble mairie-salle des fêtes (environ 225 m²) et de l'aménagement de la place de la mairie.

Les objectifs sont les suivants :

- Amélioration de la visibilité de l'ensemble mairie-salle des fêtes.
- Amélioration de la qualité du cadre de vie, en augmentant la part du végétal sur cet espace pour le moment essentiellement minéral.
- Amélioration de la sécurité, en particulier pour limiter la vitesse des véhicules.
- Amélioration et performance de l'éclairage public.
- Respect de l'identité d'Azélot et de son caractère rural.
- Pérennité de l'ouvrage, notamment grâce à un choix approprié de matériaux durables et de choix d'aménagement facilement reproductibles.
- Respect des normes d'accessibilité aux handicapés.
- Adéquation du projet aux exigences de l'architecte des bâtiments de France (Chapelle de l'église Saint-Laurent classée monument historique)
- Recherche d'une diminution de l'impact environnemental de l'opération.
- Réflexion en concertation avec la population.

Caractéristiques techniques

- Accessibilité PMR
- Ravalement de façade

Intervention du CAUE

Conseil - Organisation de la consultation de maîtrise d'oeuvre

Calendrier de l'opération

- Début de la réflexion : **Novembre 2014**
- Choix de la Maîtrise d'Oeuvre (MOE): **Mai 2015**
- Début des travaux : **Printemps 2016**
- Réception : **2016**

Nature de l'aménagement

- aménagements paysagers
- aménagements urbains

Détail de l'aménagement

- Trottoir
- Réfection de la chaussée
- Parvis
- Equipement pour personne à mobilité réduite



Surface(s) et coût(s)

Surface : 350 m²

Coût des travaux : 199 000 € HT

Coût de l'opération : 199 000 € HT



Parvis après aménagement



Parvis après aménagement



Façade de la mairie



Parvis de la mairie

Publié le : 12/05/2017